

Manifestation(s)

Du cortège traditionnel, avec ses banderoles et ses ballons, au sit-in et à l'occupation des places, de la protestation au soutien, en passant par les grands moments d'émotions collectives, la manifestation ou plutôt les manifestations – tant les formes en sont diverses – font partie des outils majeurs du répertoire de l'action sociale ou politique. Une façon de poursuivre ou créer le débat, d'instaurer un rapport de forces, de rassembler... et de contrecarrer « *les décisions prises à huis clos, dans les cabinets ministériels ou les chambres parlementaires* », pour reprendre une expression de Christian Mouhanna. C'est en cela que la liberté de manifester est un élément majeur du bon fonctionnement de la démocratie. Cette liberté résulte d'une histoire complexe qui n'a rien d'un long fleuve tranquille : Danielle Tartakowsky l'évoque, et le titre de son article est significatif, « un droit tardif et fragile ». Elle s'est en effet imposée comme une conséquence de la liberté d'expression qui, seule, figure dans notre bloc constitutionnel, et ce sont d'abord des considérations « d'ordre public » qui ont conduit à instaurer en France le régime de déclaration préalable plutôt que celui de l'autorisation préalable, qui domine dans les régimes autoritaires. Celui-ci sert à limiter de fait ce droit, comme nous le montre Françoise Daucé dans son article « Russie : manifester au péril de la répression ». Cependant il n'y a pas que dans les régimes autoritaires que cette liberté est remise en cause, parfois niée, ou qu'existent des tentatives pour la réduire. Patrick Canin analyse ainsi les tentatives récentes en France pour limiter le droit à manifester, au nom de la lutte contre la Covid-19, tentatives mises en échec par les recours en justice de la LDH et d'un certain nombre de syndicats. Christian Mouhanna, dans son article « Violences policières : la rupture du contrat tacite »,

met en lumière un moment de basculement : les manifestations contre la loi travail sous le gouvernement de Manuel Valls, où le raidissement du pouvoir face à un mouvement populaire puissant a lancé un cycle de répressions et de violences : « *On passe d'une manifestation installée dans le paysage politique et social français comme un moyen de contrebalancer l'adoption de lois jugées trop élitistes à une manifestation délégitimée aux yeux des gouvernants, qui l'assimilent de plus en plus à un comportement déviant.* » C'est ce que confirme la répression qui a frappé les mouvements des « gilets jaunes », dont traite Magali Della Sudda : ce mouvement a marqué une étape, mais celle-ci ne concerne pas seulement la répression policière ; elle porte également sur la contestation sociale et ses modalités. Et apparaissent « *tout autant une transformation de la contestation sociale qu'une réorientation de la stratégie policière* ». De fait, les mouvements sociaux évoluent et s'adaptent afin de continuer à « *être là* », pour paraphraser le titre du livre du photographe Serge D'Ignazio : l'exemple des « gilets jaunes » le montre, mais aussi celui de la Russie, avec la pratique des « *piquets solitaires* » et le recours aux réseaux sociaux. Et Pauline Boyer de montrer que la non-violence, en tant que stratégie consciente, peut se révéler particulièrement efficace : « *Les militants se préparent à la violence de l'adversaire pour mieux tenir face à celle-ci, mais aussi pour faire en sorte qu'elle se retourne contre lui.* » La liberté de manifester est à la fois précieuse et fragile : il nous appartient à tous de la faire vivre de façon responsable et déterminée à la fois. ●

Gérard Aschieri,
rédacteur en chef d'*H&L*



AU SOMMAIRE

► La liberté de manifester, droit tardif et fragile Danielle Tartakowsky	37
► Un avant et un après « gilets jaunes » Magali Della Sudda	40
Parution d'<i>On est là !</i> Gérard Aschieri	43
► Le droit de manifester à l'heure de la Covid-19 Patrick Canin	44
► Violences policières : la rupture du contrat tacite Christian Mouhanna	47
► La lutte non-violente : élargir l'horizon de la contestation Pauline Boyer	50
► Manifester en Russie au péril de la répression Françoise Daucé	53